

11 MAI 2026



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Sous-Préfecture de SARLAT

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-six, le 22 avril, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson, sous la présidence de M. Dominique DURAND, Président.

Date de convocation : 16 avril 2026

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	57
Présents	48
Votants :	54
Pour :	54
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Patrice LOISEAU, Sylviane GRANDCHAMP, Fabienne SAULIERE, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER, Daniel DEVAUX, Gaston GRAND, Louis-Charles BARNIER, Roland MOULINIER, Béatrice ROLLAND, Daniel BOUTOT, Jean-Pierre VERDIER, Francine BOURRA, Eric SOURBÉ, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS-NIVERT, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Philippe COLLAS, Daniel GAILLARD, Thierry LACHAISE, Patrick DELAUGEAS, Victor MONTEIL, Pascale LARUE, Jean-Michel LAGORCE, Jean BOUSQUET, Claudine LIARSOU, Stéphanie PORTE, Frédéric GAUTHIER, Anne Marie BOSLIMON, Ali DOGRU, Renée MATHIEU-BROIZAT, Philippe SISCARD, Isabelle DUPUY, Sylvain GAUTHIER, Maxime BOURNAZEL, Jean-Luc BLANCHARD, Odette LACOSTE, Stéphane GREFFE, Dominique DURAND, Sandrine GERAUD.

Suppléant : Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEVBRE, Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Jean-Marc RENOUX représenté par Marie-Christine LAVIE.

Excusés : Patrick GAGNEPAIN donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Daniel BARIL donne pouvoir à Jean-Jacques DUMONTET, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Coralie DAUBISSE-BOYER donne pouvoir à Stéphanie PORTE, Jean-François CHAVEROCHE donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Laurence DUMONT donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Jean-Michel LAGORSE, Jean-Louis PUJOLS, Jean-Yves VERGNE.

SECRÉTAIRE : Ali DOGRU

Objet : Composition du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 28 juin 2022 approuvant la création d'un EPIC Office de Tourisme ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 12 juillet 2022 approuvant les statuts de l'EPIC Office de Tourisme ;

Considérant la composition du Comité de Direction telle que définit dans les statuts, à savoir :

12 membres titulaires et 12 membres suppléants répartis comme suit :

- 7 représentants du conseil communautaire
- 5 représentants des socioprofessionnels (1 par collège)

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, par courrier (9 Rue Tastet, 33 000 Bordeaux) ou par l'application informatique telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans le même délai, un recours gracieux peut être introduit devant M. le Président de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir (58 av. Jean Jaurès – 24 120 Terrasson-Lavilledieu)

Les représentants de la communauté de communes sont élus par le conseil communautaire parmi ses membres.

Les représentants des socioprofessionnels sont nommés par arrêté du Président de la communauté de communes sur proposition du conseil communautaire.

Monsieur le Président fait appel à candidature pour l'élection des représentants de la communauté de communes.

Liste 1	Titulaires	Suppléants
Représentants du Conseil Communautaire	M. DURAND Dominique	M. SAUTIER Claude
	M. GAUTHIER Frédéric	Mme BOURRA Francine
	M. BARNIER Louis-Charles	Mme LIARSOU Claudine
	M. BLANCHARD Jean-Luc	M. GREFFE Stéphane
	M. BOURNAZEL Maxime	M. MONTEIL Victor
	M. DUMONTET Jean-Jacques	Mme FLAGEAT Patricia
	Mme DAUBISSE-BOYER Coralie	Mme DUMAS-NIVERT Alexandra

Les représentants socioprofessionnels candidats se sont fait connaître auprès de l'Office de Tourisme, il est proposé de retenir cette liste.

Il est procédé au scrutin :

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 54
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b- (c+d)] : 54
- f. Quotient électoral (nb de suffrages exprimés / nb de sièges à pourvoir) : $54/7=7.71$
- g. Répartition des sièges selon le Quotient électoral (nb de voix/QE) :
Liste 1 : 7

Représentants du Conseil communautaire-Titulaires	Représentants du Conseil communautaire-Suppléants
DURAND Dominique	SAUTIER Claude
GAUTHIER Frédéric	BOURRA Francine
BARNIER Louis-Charles	LIARSOU Claudine
BLANCHARD Jean-Luc	GREFFE Stéphane
BOURNAZEL Maxime	MONTEIL Victor
DUMONTET Jean Jacques	FLAGEAT Patricia
DAUBISSE-BOYER Coralie	DUMAS-NIVERT Alexandra



Vu le scrutin de liste organisé,
Vu le dépouillement,

Le conseil communautaire, ouï l'exposé du Président Dominique DURAND et après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, **DECIDE** :

 **DE VALIDER** l'élection des conseillers communautaires suivants au Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme :

- **DURAND Dominique**, représentant du conseil communautaire titulaire au Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme
- **GAUTHIER Frédéric**, représentant du conseil communautaire titulaire au Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme
- **BARNIER Louis-Charles**, représentant du conseil communautaire titulaire au Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme
- **BLANCHARD Jean-Luc**, représentant du conseil communautaire titulaire au Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme
- **BOURNAZEL Maxime**, représentant du conseil communautaire titulaire au Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme
- **DUMONTET Jean-Jacques**, représentant du conseil communautaire titulaire au Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme
- **DAUBISSE-BOYER Coralie**, représentant du conseil communautaire titulaire au Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme
- **SAUTIER Claude**, représentant du conseil communautaire suppléant au Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme
- **BOURRA Francine**, représentant du conseil communautaire suppléant au Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme
- **LIARSOU Claudine**, représentant du conseil communautaire suppléant au Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme
- **GREFFE Stéphane**, représentant du conseil communautaire suppléant au Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme
- **MONTEIL Victor**, représentant du conseil communautaire suppléant au Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme
- **FLAGEAT Patricia**, représentant du conseil communautaire suppléant au Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme
- **DUMAS-NIVERT Alexandra**, représentant du conseil communautaire suppléant au Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme

 **DE PROPOSER** au Président de nommer les représentants des socioprofessionnels suivants au Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme :

	Titulaires	Suppléants
Représentants des socioprofessionnels		
<i>Collège Sites touristiques- Sites majeurs du territoire</i>	M BOBICHON Olivier	M HERRMANN Axel
<i>Collège Activités de loisirs de plein air</i>	M VITIELLO Dominique	Mme MATASSE Cécile
<i>Collège Hôtels et/ou Restaurants</i>	M JURION Cédric	Mme LACHAISE Joyce
<i>Collège Gîtes et locations, chambres d'hôtes</i>	Mme GIRARD Lorene	Mme RODRIGUEZ Valérie
<i>Collège Hôtellerie de plein air</i>	M HUART Patrick	M Stéphane BARBIN

 **D'AUTORISER** Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
 le 22/04/2026

Le Président,
 DURAND Dominique

Terrassonnais

Communauté de Communes
 58 Avenue Jean Jaurès
 124120 Terrasson-Lavilledieu
 05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir